Aux : Membres de l’IPPF 3 novembre, 2020

De la part de: Lee Green, Sam Greenberg, Redstone

COMMENTAIRES A PROPOS DE LA FORMUE PROPOSEE DU FLUX 1

**Compilation des retours**

En octobre, Redstone publiait à l’intention de la Fédération la formule provisoire de financement du Flux 1 afin qu’il soit possible à toutes et tous d’émettre des commentaires pendant une période définie. Par souci de transparence, nous avons collecté tous les commentaires écrits que nous avons reçus, tous anonymes, que nous vous communiquons ici. Selon les cas, nous avons fourni nos réponses aux commentaires. Ce papier s’articule autour de 3 sections :

1. Modifications apportées à la formule sur la base des commentaires reçus
2. Commentaires exprimant un assentiment global pour la formule
3. Commentaires sur des aspects spécifiques de la formule (métriques des besoins, performance, etc.)

Nous avons pu prendre en compte la plupart des commentaires, même si nous n'avons pas pu tous les intégrer en raison du manque de données pertinentes, de conseils contradictoires en provenance de diverses parties prenantes ou du besoin de respecter la résolution initiale de l'AG.

Merci encore une fois pour votre précieuse contribution tout au long de ce processus - les nombreux commentaires que nous avons reçus des AM et du personnel du Secrétariat ont contribué à renforcer cette formule et à mieux servir les membres de la Fédération.

**\* \* \***

1. Modifications apportées à la formule sur la base des commentaires reçus

Sur la base des commentaires reçus, nous avons apporté plusieurs amendements à la formule :

* **Nous avons changé la métrique de performance du Résultat 1 qui est passée du RE3 (organisations de jeunes /de femmes ayant conduit une action publique de soutien aux SDSR) au RE1 (initiatives politiques et/ou changements législatifs réussis en soutien aux SDSR auxquels le plaidoyer militant de l’IPPF a contribué)** : de nombreux répondants nous ont dit que le RE 1 saisit mieux l'impact du plaidoyer et qu’il devrait être notre métrique choisie.
* **Mise à jour des calculs de performance pour examiner la performance cumulée des AM au cours des trois années précédentes (cycle triennal) :** les AM nous ont dit s’inquiéter de ce que les primes de performance ne tenaient compte que de l'année la plus récente. Elles nous ont dit que des événements imprévus occasionnels peuvent fausser les chiffres de performance d’une année donnée (par exemple, perte d’un important donateur, une catastrophe naturelle). En conséquence, chaque fois que la formule est appliquée, elle prendra en compte la performance cumulée de l’AM au cours du cycle.
* **Nous avons décidé que tous les indicateurs des besoins des pays seront basés sur les estimations de l'année la plus récente** : étant donné le principe de cycle triennal, certaines AM se sont demandé si les indicateurs des besoins des pays vont tenir compte des niveaux moyens des besoins sur les trois années précédentes, ce qui rendrait la formule quelque peu obsolète et ne pas refléter la réalité actuelle. Nous avons donc précisé que toutes les métriques de besoins seront basées sur les données disponibles les plus récentes (pour cette raison également, nous avons choisi des métriques de besoins régulièrement actualisées, soit idéalement tous les ans).
* **Nous avons clarifié comment les niveaux d'inégalité dans chaque pays peuvent impacter les allocations :** étant donné les commentaires en provenance de la Fédération, la formule intègre désormais le coefficient GINI comme métrique de l'inégalité de richesse. Certains se sont demandés comment les inégalités peuvent être prises en compte (et si elles le doivent), et nous avons donc précisé que pour tout pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, toutes choses étant égales par ailleurs, un pays avec des niveaux d'inégalité élevés recevrait plus de fonds afin de prendre en compte la pauvreté dans ce pays.

1. Commentaires exprimant un assentiment global pour la formule

Nous avons reçu des commentaires d’ordre général. *Les réponses de Redstone, le cas échéant, sont indiquées en italique avant ou après les commentaires*.

* Il est merveilleux de voir un cadre essentiellement basé sur les besoins et qui corrige une série d'anomalies actuelles en matière de financement. J'appuie fortement votre approche. Je suis particulièrement impressionné-e par l’éventail d'indicateurs de SDSR dont vous vous servez et qui correspondent assez bien à la façon dont nous définissons ici les besoins en SDSR par région. Nonobstant la nécessité d'une bonne infrastructure nationale pour soutenir la collecte de données, c'est l'approche la plus transparente et défendable.
* Permettez-moi de vous féliciter pour cet impressionnant projet de formule d’allocation. Les SDSR sont un espace complexe et tenter de tisser des liens de cette manière constitue un challenge. Au nom de mes collègues, je tiens à exprimer mon appréciation du travail effectué.
* Bon travail. Très complet et aussi équitable que possible.
* Je pense que la proposition est vraiment bonne et j'ai confiance… le modèle semble conceptuellement simple et facile à comprendre.
* Il est noté que le processus d'allocation aura lieu tous les trois ans afin de planifier sur le plus long terme. Cela signifie-t-il également que les AM seront désormais tenues de soumettre un business plan triennal ?

*Oui, les AM soumettront un plan triennal montrant comment elles comptent dépenser l'argent qui leur est alloué par la formule.*

1. Commentaires spécifiques sur les éléments de la formule

Nous avons reçu les commentaires suivants sur des éléments spécifiques de la formule, que nous avons articulés autour des cinq principaux éléments de celle-ci, à savoir : besoins du pays, sources de financement de l'AM, plancher de financement, primes de performance et ajustements aux sautes/changements de financement.

*Les réponses de Redstone, le cas échéant, sont indiquées en italique avant ou après les commentaires.*

Besoins des pays

Exactitude et fréquence des données

*Bien qu'aucun ensemble de données ne soit parfait, nous avons consulté des experts en SDSR et passé en revue toutes les bases de données mondiales existantes afin de découvrir les données les plus justes. Celles-ci donnent une idée objective des besoins relatifs du pays. Nous avons délibérément choisi des ensembles de données fréquemment actualisés (idéalement chaque année) afin que les données puissent être aussi actuelles que possible.*

* Taux de mortalité maternelle : d'après l'expérience du pays, cet indicateur ne reflète pas la réalité car les données sont mal interprétées ou sous-déclarées…. [les décès maternels] ne sont pas comptabilisés dans les statistiques nationales car les décès maternels par raisons de décès sont dus à d'autres problèmes de santé (la plupart liés à des problèmes cardiovasculaires).
* Dans certains pays, les données ne sont pas toujours à jour. Les métriques sont parfois mesurées tous les 5 ans…. Et en raison de la COVID nous pourrions ne pas avoir de données pendant un certain nombre d'années. Par exemple. l'enquête multi-clusters d'où nous tirons nos données de SSR/VIH.
* L'ONU est mentionnée comme la source de la plupart des données, tandis que l'OMS n'est mentionnée que comme source d'incidence du cancer du col de l'utérus. La priorité est-elle accordée aux données de l'ONU ?

*Nous n'avions pas de préférence pour les données de l'ONU par rapport à celles de l'OMS mais il se trouve que l'ONU avait plus de points de données dont nous avions besoin que l'OMS.*

Revenus des pays

*Nous avons reçu plusieurs questions sur la manière dont le revenu des pays est traité. Nous utilisons la classification de la Banque mondiale, qui, bien qu'imparfaite, est une métrique largement respectée et objective du niveau des revenus des pays et qui sont actualisées chaque année. Compte tenu des niveaux élevés d'inégalité dans certains pays plus riches, nous intégrons également le coefficient GINI sur la base des commentaires de la Fédération. Toutes les données seront tirées de l'année la plus récente disponible, afin qu’elles soient aussi à jour que possible.*

* Comment cela est-il calculé étant donné l’inégalité de la répartition des richesses dans un certain nombre de pays ?
* L'indice de pauvreté – qui existe pour de nombreux pays - ainsi que l'indice GINI (inégalité socio-économique) permettent de saisir les inégalités de revenus d'un pays.
* Veuillez-vous assurer de prendre également en compte la répartition inégale des richesses.
* Les calculs prendront-ils en compte les revenus moyens et le coefficient GINI sur une période de trois ans, étant donné que le cycle d'allocation sera également de trois ans ?
* Comment allons-nous évaluer le revenu des pays ? Allons-nous continuer à utiliser les définitions de la Banque mondiale qui ne correspondent plus aux situations nationales actuelle, en particulier à la lumière de la COVID-19 ?

*La formule sera d'abord utilisée pour informer les allocations 2022 ; d'ici là, l'impact de la COVID aura commencé à apparaître dans ces métriques.*

Indicateurs de besoins supplémentaires

*Nous avons reçu des demandes de points de données supplémentaires (voir ci-dessous). Cependant, comme ceux-ci ne sont pas disponibles de manière fiable pour la majorité des pays où l'IPPF est opérationnelle, nous ne sommes pas pour le moment en mesure de les inclure (par exemple, taux d'avortements à risque, populations marginalisées). Par souci d'équité, la formule n'inclut que les paramètres disponibles pour la majorité des pays de l'IPPF. Nous avons en outre conçu nos métriques des besoins pour qu’elles soient centrées sur les résultats affectant les client-e-s de l'IPPF (par exemple, la mortalité maternelle, la transmission des IST). Certaines des métriques proposées sont des intermédiaires vers ces résultats (par exemple, l'ESI, la taille de la population de jeunes) ; nous nous attendons à ce que ceux-ci influencent les besoins premiers, que nous saisissons dans nos métriques (par exemple, si une importante population de jeunes conduit à un nombre élevé de grossesses ou à des niveaux élevés de transmission des IST, la formule en sera alors impactée).*

* Je pense qu'il devrait y avoir un autre indicateur pour la santé maternelle, soit le taux de mortalité néonatale qui est un problème important dans de nombreux pays, en particulier et également dans les pays à revenu intermédiaire.

*Les taux de mortalité néonatale et de mortalité infantile sont très fortement corrélés avec le taux de mortalité maternelle, que nous avons inclus. Les ajouter à la formule ne changerait pas significativement les résultats.*

* Populations marginalisées : inclure migrants et réfugiés.

*Malheureusement, des données fiables sur les besoins des populations marginalisées ne sont pas disponibles dans chaque pays. Cependant, étant donné l’importance de ces populations pour l'IPPF, toutes les AM soumettant un plan triennal devront documenter la manière dont leur stratégie répond aux besoins des populations marginalisées, et cela aura un impact sur les décisions de financement.*

* Il est également nécessaire de prendre en compte la situation socioéconomique de chaque pays.

*La situation économique d’un pays est prise en compte en utilisant son niveau de revenu et son niveau d’inégalité (coefficient GINI). Les dynamiques sociales liées au genre et aux droits sexuels et reproductifs sont mesurées à l'aide des cinq indices d'autonomisation des femmes (y compris l'accès à la terre, aux finances, à l'emploi, au système judiciaire, à la participation politique, aux pratiques de mariage et de divorce, etc.).*

* Dans les métriques de besoins proposées, nous aimerions voir l'avortement comme un secteur autonome compte tenu de son impact sur la morbidité/mortalité et de la nature sensible de toute action respectueuse du cadre légal spécifique de chaque pays dans ce domaine.

*Les indices sur l'autonomisation des femmes incluent des données sur l'accès à l’IVG, données par ailleurs les plus objectives et les plus largement disponibles que nous ayons trouvées pour mesurer cela.*

* Les jeunes constituent un autre domaine de travail important. Il n'y a qu'un seul indicateur - le taux de natalité des adolescentes - pour déterminer le besoin d’action dans ce domaine. Notre sentiment est que cet indicateur ne semble pas adéquat pour justifier du large éventail d’actions nécessaires à la couverture de toutes les dimensions de la SSR des jeunes. Dans les pays à forte proportion de jeunes, il y a aussi d'autres problèmes de SSR à traiter, en plus des grossesses des adolescentes, mais ceux-ci ne sont pas pris en compte.

*Bien que nous souhaitions que davantage d'indicateurs existent sur les besoins des jeunes, ce n’est aujourd’hui pas le cas dans suffisamment de pays ; nous utilisons donc les données disponibles.*

* L’ESI (*éducation sexuelle intégrée - parfois aussi ECS, éducation complète à la sexualité*) est un élément très important de l’action de l'IPPF, alors j'aimerais avoir une métrique qui saisisse vraiment l'accès à l’ESI. Il pourrait s'agir de pays qui ont rendu l’ESI obligatoire à l’école. Je comprends que ce n’est pas une donnée démographique mais je pense que le taux de natalité des adolescentes ne définit pas la santé et les droits des jeunes en matière de SSR. J'ajouterais donc ici des indicateurs liés à l'ESI. Peut-être difficile, mais ça vaut le coup d'essayer.

*Les paramètres de la formule sont intentionnellement axés sur les résultats - ils mesurent l'impact négatif sur les client-e-s que l'IPPF cherche à servir (par exemple, la mortalité maternelle, la transmission des IST). La formule est intentionnellement agnostique sur la cause de ces effets indésirables ou sur ce qui peut les réduire (comme l'ESI). Si un pays a mis en place l'ESI sur une large échelle et que le taux de résultats négatifs demeure élevé pour les jeunes femmes, la formule donnera toujours à ce pays plus de financement compte tenu de ses mauvais résultats.*

* Pas seulement la taille de la population mais aussi la distribution de la population (tranche d'âge etc.)

*Comme pour ce qui précède, la formule est intentionnellement axée sur les résultats. Par exemple, s'il y a une grande population de jeunes et que les résultats négatifs sont très faibles, la formule se concentrera sur l'absence de résultats négatifs et non sur la taille de la population de jeunes (et vice versa).*

* Il semble y avoir une tendance à la baisse de l'incidence du VIH. Peut-être que la pondération des indicateurs liés au VIH/SIDA peut être réduite et une autre ajoutée avec l’introduction de deux indicateurs autonomes, l’un lié à l'avortement et l’autre aux besoins des jeunes en SSR autre que le taux de natalité des adolescentes.

*L’indice institutions sociales et égalité homme-femme (ISE) de l’OCDE comprend des indicateurs sur l’accès à l’avortement et est inclus dans la formule. A part cela, il n'y a pas d’autres bons indicateurs sur ces sujets qui seraient actualisés de manière fiable pour la majorité des pays où l'IPPF a une présence.*

Moins d’indicateurs

*Nous avons reçu les retours suivants demandant moins d'indicateurs ; cependant, lors de discussions et d'enquêtes antérieures, nous avions reçu de nombreuses requêtes d’augmentation, et non de réduction, du nombre d'indicateurs.*

* IST : Réduire à 2 indicateurs, je supprimerais l’accès aux antirétroviraux.
* Il y a trop de paramètres relatifs à l'autonomisation et aux droits des femmes, et certains ne sont pas vraiment pertinents pour nous. Je changerais cela pour l’autonomisation des femmes et l’inégalité de genre et proposerais 2 indicateurs : l'indice d'inégalité de genre et l'indice de pauvreté, tous deux pouvant également capter les caractéristiques des groupes vulnérables dans la société.
* 46 indicateurs, c'est trop pour capter les besoins des pays en matière de SDSR. Je suggère que l’on réduise le nombre d'indicateurs et que pour chaque secteur d’activité on ait 2 métriques/indicateurs de base. Ce sera ainsi plus facile de définir la formule.

Questions supplémentaires

*Nous avons reçu les commentaires supplémentaires sur métriques des besoins, auxquels nous avons répondu individuellement :*

* Comment allez-vous déterminer 0 ou 1 - quel est le benchmark ? Quelle sont les définitions du besoin le plus élevé et du besoin le plus bas ? Même si vous avez des métriques, et par exemple vous utilisez des ratios, où se situe le point de rupture ?

*Pour chaque métrique, nous normalisons les taux des pays éligibles. Le pays avec le taux le plus bas sur une métrique donnée obtient un 0, et le pays avec le taux le plus élevé obtient un 1. Nous alignons ensuite tous les autres pays intermédiaires et leur attribuons un score entre 0 et 1 en fonction de leur position relative. Nous faisons cela pour chaque métrique de besoin, et ils sont donc tous alignés sur une échelle de 0 à 1. Nous additionnons ensuite les scores de chaque pays, métrique par métriques (en fonction de la pondération définie précédemment). Étant donné que chaque pays obtient un score entre 0 et 1 pour chaque métrique, nous n'avons pas besoin de définir de points de rupture – selon ce que les métriques des besoins montent ou descendent, un pays obtient un peu plus ou un peu moins, sans hausse ou baisse excessive.*

* Nous comprenons que le score total des besoins sera ajusté en fonction de la taille relative de la population du pays. Cela signifie-t-il qu'une AM avec un score de besoins plus élevé et une population plus petite peut obtenir plus de ressources par rapport à une AM avec un score de besoin plus faible et une population plus grande.

*Afin de déterminer le montant de la subvention, le score des besoins de chaque pays est multiplié par son facteur de population. Le montant exact de chaque subvention dépend de l'ampleur des besoins et de la taille du pays. Nous utilisons la racine carrée de la population plutôt que le nombre absolu de la population pour atténuer les effets de très grandes populations. Cette approche est calquée sur les pratiques d’autres organismes internationaux et garantit que tous les financements ne sont pas concentrés sur une poignée de pays les plus peuplés.*

Sources de financement des AM

* Il serait utile de mieux comprendre les métriques spécifiques utilisées pour ce calcul, car ce n’est toujours pas vraiment clair.

*La formule prend note du total des revenus de chaque AM, toutes sources de financement (subventions restreintes, dons privés, fonds gouvernementaux, honoraires, etc.) confondues. Elle calcule ensuite le ratio entre le revenu total de l’AM et le montant préliminaire de sa subvention non restreinte (à partir des calculs ci-dessus). Elle identifie les AM ayant des ratios relativement faibles (celles qui ont levé des sommes disproportionnellement faibles par rapport à leurs besoins). Les AM obtiennent alors des ajustements modestes à leurs allocations non restreintes en fonction de leurs autres sources de financement, de sorte que les AM avec très peu de financements autres ne soient pas laissées pour compte.*

* Si une AM documente son intention de lever des fonds (politique/stratégie de levée de fonds en place) mais est incapable de lever le montant projeté au cours d'une année donnée en raison de divers facteurs externes (par exemple des modifications de la réglementation, des lois et des priorités des donateurs, ou alors une crise humanitaire), cela aura-t-il un impact négatif sur l'allocation de fonds? Pouvez-vous nous aider à comprendre à quoi peut ressembler un ajustement « modeste » de l’allocation sur la base d’autres sources de financement ?

*Les AM ne seront pas pénalisées pour n’avoir pas atteint leurs objectifs de levée de fonds si elles ont fait des efforts conséquents pour y parvenir et/ou si des facteurs indépendants de leur volonté leur ont compliqué la tâche. En ce qui concerne les pays où la levée fonds est particulièrement faible par rapport à leurs besoins (comme calculé ci-dessus), ils pourront alors peut-être bénéficier d'un petit coup de pouce afin de ne pas être laissés pour compte. Le montant de la subvention ne serait cependant généralement altéré que de plus de 5 à 10%.*

Plancher de financement

*Le plancher de financement garantit un certain minimum à toutes les AM éligibles, quelle que soit leur taille. Il ne tient pas compte de la petite taille de la population d’un pays pour déterminer le montant minimum de sa subvention. À chaque cycle, l'IPPF peut définir la taille minimale de subvention. Cela signifie que les petits États insulaires ou d'autres pays dont les besoins et la population sont faibles, et qui auraient autrement pu ne recevoir qu’une très petite subvention, auront désormais accès au minimum plancher. Les grandes AM n’auront pas besoin de passer par cette étape, puisqu'elles reçoivent déjà des subventions importantes.*

* Qu'est-ce que l’on entend par « petite population »? Faut-il en inclure une définition dans la formule ?
* Il faut reclassifier de la même manière certains pays, en particulier dans les Caraïbes, car nous avons certaines des mêmes réalités que les États insulaires du Pacifique et cela permettrait de garantir que personne ne soit laissé pour compte.
* Le montant minimum de la subvention doit être connu. Il pourrait y avoir différentes catégories en raison de la taille de la population, mais nous, en tant qu'AM, nous devons savoir quel est le montant minimum de la subvention. Par exemple, pour les pays dont la population est inférieure à 2 millions de personnes, la subvention minimale serait de US$ 30 000, entre 2 et 10 millions de personne la subvention serait de US$ de 50 000 et ainsi de suite… Le minimum doit également être ajusté au revenu du pays, de sorte que ceux dont le PIB est bas recevraient le même montant alors que ceux avec un PIB plus élevé obtiendraient moins.
* Cela, nous en sommes inquiets, peut être délicat pour une grande AM comme la nôtre car notre taille est grande et donc nos coûts fixes sont supérieurs à ceux des petites AM. S'il s'agit d'une subvention minimale pour tous, cela pourrait nous sembler inéquitable.

Prime de performance

Méthodologie de calcul :

*Certaines AM nous ont dit se préoccuper de ce que les primes de performance seraient uniquement basées sur les données de l'année la plus récente avant l’application de la formule. Elles nous ont aussi dit que des événements imprévus occasionnels peuvent fausser les chiffres de performance d’une année donnée (par exemple, perte d’un important donateur, une catastrophe naturelle). En conséquence, chaque fois que la formule est appliquée il sera compte de la performance cumulée de l’AM au cours du cycle. Une fois la formule exécutée, la prime de performance qu'elle décerne restera constante pendant les trois années suivantes afin de donner aux AM plus de visibilité sur leurs niveaux de revenu et permettre un planning à plus long terme.*

* Ce côté de l'Atlantique est sujet aux catastrophes naturelles et à des crises économiques et nous allons donc subir des chocs de performance quand les pays cherchent à se réajuster et nous ne devrions donc pas être pénalisés en temps de crise.
* Si les primes de performance sont déterminées en fonction de la croissance d'une année sur l'autre, est-ce qu'il sera fait une moyenne sur trois ans pour déterminer les montants des allocations ? Nous craignons que cela ne crée une situation dans laquelle une AM rate une prime de performance pour une année donnée malgré une bonne performance pour cette année, étant donné l'allocation de financement pour cette année aurait été prédéterminée au début du processus d’allocation triennal, qui lui aura par définition été fait plus tôt.
* L'ampleur absolue de l'impact couvre-t-elle l'ensemble de la fédération ou seulement la région spécifique à laquelle l'AM appartient ?

*Puisque la nouvelle approche et la nouvelle formule d'allocation traitent toutes les AM de toutes les régions de la même manière, la nouvelle formule prend en compte la performance de l'AM en comparaison avec toutes les autres AM.*

Performance sur plusieurs résultats

*La formule tient compte de ce que les AM travaillent souvent sur les Résultats 1, 2 et 3 de manière croisée, et elle a été conçue pour accorder une prime aux AM pour leurs contributions aux trois Résultats. Étant donné que différentes AM se concentrent plus ou moins sur certains Résultats, elle pondère chaque résultat en fonction des dépenses de l'AM : il s’ensuit que plus une AM s’investit (dépense) sur un Résultat, plus la performance relative à ce Résultat aura un impact sur le score global de performance de l’AM. Chaque AM est toujours incitée à bien faire sur les 3 Résultats, car tout progrès sur n'importe quel Résultat peut augmenter son score. Ces calculs portent sur les dépenses réelles, non prévues, par Résultat.*

* Pouvez-vous nous dire si nous avons bien compris: si le plus gros des dépenses d’une AM concerne le Résultat 3, son score de performance dépendra en grande partie du CAP. Donc, si elle a bien réussi sur les Résultats 1 et 2, mais pas aussi bien sur le Résultat 3, sa note de performance globale sera plus faible, car une plus grande pondération sera accordée au CAP en raison de la proportion plus élevée de dépenses sur le Résultat 3. Une meilleure performance sur les Résultats 1 et 2 n'aura alors qu’une faible incidence positive sur le score global.

*Oui, c’est exact.*

* Puisque le focus des AM concerne l'intégration des services, dans la pratique, leur action concernera les trois Résultats. La performance ne doit donc pas se concentrer uniquement sur un Résultat principal mais sur une combinaison de résultats. Par exemple, si un pays souhaite augmenter les services de SDSR pour les jeunes, mais sait également que la sensibilisation aux SDSR est très faible. Donc, si vous voulez augmenter l'utilisation des services de SDSR, vous devez travailler à des niveaux de sensibilisation qui incluent la formation à l’ESI, puis ensuite vous devez fournir les services ; les Résultats devraient également être défendus devant d'autres parties prenantes, et il s’ensuit qu’il y a un recoupement entre les Résultats qui doit être reconnu.
* Il est mentionné que la performance sera évaluée par rapport aux dépenses relatives aux Résultats. Quelles seraient les implications financières si nos résultats sont supérieurs à ce que nous avions promis sur un Résultat donné, mais que nous avons une sous-dépense sur ce Résultat ?

Facteurs contextuels impactant la performance

*Nous sommes bien conscient qu'il y a de nombreuses dimensions complexes à ce que constitue la performance (par exemple, la qualité des services, les services aux populations marginalisées, la diversité géographique), et que des éléments de performance ne peuvent pas être facilement captés par les chiffres. On nous a demandé de développer une formule sur la base de points de données objectifs pour déterminer les allocations, et il nous faut donc nous fier à des données objectives et disponibles. Les plans et les progrès des AM seront toujours revus par le personnel du Secrétariat régional, qui peut donner signalements et conseils sur les moyens d'aborder ces dimensions de la performance. Dans de rares cas où une AM aurait de gros problèmes de performance non captés par les chiffres, le personnel du Secrétariat régional et les membres de l'équipe de revue technique peuvent les signaler pour d'éventuelles réductions de subventions.*

* Nous comprenons et apprécions que tous les efforts aient été faits pour que la formule déterminant les primes de performance soit objective et non influencée par des jugements subjectifs. A la lumière des exemples cités ci-dessus, pouvez-vous également envisager des moyens équitables de mesurer la performance sur la base des types de population servis, des types de services fournis et des types de zones géographiques.
* Personnellement, je n’aime pas beaucoup le volet Primes. Il y a ici tellement de problèmes délicats associés et cela introduit également la possibilité de « jouer le système » ainsi que des incitations perverses à financer à court terme pour optimiser le financement plutôt que de renforcer les services et de créer un changement systémique. Cependant, cela reste le moindre des maux et peut être géré par des systèmes d'évaluation sophistiqués.
* L'avortement est un domaine de travail essentiel qui exige une action liée au plaidoyer et une action visant à améliorer l'accès. A cause de la mise en place de la règle du bâillon mondial, une proportion importante de nos revenus collectifs a été restreinte en raison de notre position de défense des droits et de revendication d’action sur ce secteur. Il s'agit également d'un service à forte intensité de ressources, lié par les lois du pays. Tout en évaluant notre performance, nous pensons cependant que ce que les AM font pour l'IVG doit faire l'objet d'une prise en compte particulière. Nous vous demandons donc d'envisager de faire de l'IVG un domaine d’action autonome, avec un indicateur spécifique à l'IVG – en sus du CAP - pour mesurer la performance Dans les métriques données, le travail sur l'IVG risque de ne pas être pris en compte. Les services d'avortement sans risque offerts et des soins de qualité post-IVG dans le cadre de la loi peuvent être considérés comme des indicateurs importants et mesurables, car ces interventions contribuent à prévenir les décès dus aux avortements à risque.
* Les SDSR se prêtent à la réduction de la pauvreté. Les AM travaillent sur des initiatives visant à générer des moyens de subsistance pour les groupes pauvres et marginalisés qui incluent certainement, mais sans s'y limiter, les femmes. Il est nécessaire de disposer d'un indicateur pour mesurer ce volume de travail dans le cadre du Résultat 2, tel qu'une métrique des compétences permettant de trouver un emploi transmises au sein des populations pauvres et marginalisées servies.
* Concernant la prime de performance, la croissance relative et l'impact total ne sont pas les seuls indicateurs qui devraient être utilisés pour évaluer la performance sur les Résultats 1 à 3. La prime de performance doit également prendre en considération l'environnement dans lequel l'AM opère pour maintenir ses services. Les préférences des utilisateur-rice-s ont changé au fil des ans et devraient être prises en compte dans les métriques. Par exemple, la préférence pour les préservatifs par rapport aux DIU et aussi le fait que nous nous sommes orienté-e-s vers une approche plus globale de la santé de la reproduction qui prend en compte l'intégration des services plutôt que le seul focus sur la planification familiale ; par conséquent les métriques doivent prendre cela en compte. La démographie a changé et pour beaucoup d'entre nous, nous en sommes au niveau du remplacement. Dans les pays où la fécondité est inférieure à 2, les gouvernements s’inquiètent désormais des moyens d'augmentation de la population. Par conséquent, la façon dont nous mesurons la performance des AM ne peut pas être uniquement liée au CAP, elle doit être plus que cela.
* Il se peut que nous ayons besoin de plus de ressources pour réaliser certaines interventions, telles qu’une offre de services sur des terrains difficiles d'accès par rapport à celles en milieu urbain. De même, certaines AM peuvent fournir des services essentiels à haut taux de besoins, comme l’avortement au deuxième trimestre, qui peuvent être beaucoup plus onéreux que, par exemple, une intervention d’immunisation. En chiffres absolus, bien que les services d’IVG au 2nd trimestre soient moins nombreux que les services d’immunisation, le coût global de l’IVG du deuxième trimestre sera bien supérieur au coût global des services de vaccination. Comment cela affectera-t-il la prime de performance ?
* Les Résultats doivent rendre compte de la réalité de nos contextes spécifiques.

Indicateurs de résultats escomptés spécifiques

*Nous avons reçu plusieurs demandes de modification ou d'amélioration des métriques spécifiques des Résultats escomptés (RE). Pour l'instant, nous sommes limités par les Résultats escomptés/attendus réels que l'IPPF recueille auprès des AM - nous ne pouvons pas concevoir une formule basée sur des métriques qui n'existent pas encore. Nous avons intentionnellement conçu la formule afin qu’elle puisse plus tard prendre en compte des variables supplémentaires de sorte que, à mesure que l'IPPF met à jour les métriques qu'elle collecte, ces nouvelles variables puissent être facilement intégrées à la formule.*

*Concernant les CAP, nous avons eu de longues discussions avec des experts en SDSR sur la métrique la plus appropriée de prestation de services, tout en acceptant que chaque métrique est imparfaite. Nous avons opté pour le CAP car il est le mieux à même, malgré ses défauts, de saisir l’impact des services de contraception de l’IPPF. Nous pensons qu’il est important d’améliorer cette métrique afin qu'elle n’amène pas les cliniques à promouvoir les méthodes contraceptives à long terme aux dépens du choix ou de la dignité des clientes. Nous avons entendu des suggestions selon lesquelles le score PISE, ou alors les scores de satisfaction des client-e-s, pourraient agir comme contrôle de l’ER8 afin d’équilibrer ces questionnements. Nous avons créé une fonctionnalité pour que la formule puisse intégrer le score PISE, mais étant donné qu'il y a aujourd’hui des problèmes avec la façon dont celui-ci est calculé, nous suggérons de ne pas activer cette fonctionnalité jusqu'à ce que les scores PISE captent mieux les choix disponibles pour les clientes et clients de l'AM. La même chose pourrait être faite pour le score de satisfaction du/de la client-e ou pour toute autre nouvelle métrique que l'IPPF commencera à collecter à l'avenir.*

* **Résultat 1** : devrait être défini en fonction du RE1, nombre de changements de politiques et de lois, car c’est là que l’impact est le plus efficace (PAS les réseaux de jeunes / femmes - il s'agit d'un produit plutôt que d'un résultat ou d'un impact)
* **Résultat 1** : RE 3 - Il n'est pas clair si l'indicateur a trait au nombre de groupes ou au nombre de personnes, et/ou au nombre de fois qu'ils/elles ont participé ? Pour une seule et même action, vous pourriez avoir beaucoup de participant-e-s ou un-e seul-e, et le résultat pourrait être le même. De plus, les actions impliquant des organisations gouvernementales ou des politiciens dotés de pouvoir décisionnel ne sont pas prises en compte, mais l'impact généré par ceux-ci / celles-ci pourrait être plus important.
* **Résultat 2** : RE 4 - Puisqu'un programme d’ESI peut durer 20 heures comme 50 ou 100 heures, nous suggérons une mesure tenant compte du nombre d'heures/par jeune utilisées dans la formation ou l'éducation à l’ESI.
* **Résultat 3** : CAP : Je sais que l'IPPF tend à se concentrer sur les services de contraception, mais il y a d'autres services de SSR dont il devrait être tenu compte ici. Ainsi, qu'en est-il du nombre de tests de dépistage des IST / VIH - étant donné que le VIH est dans le pays l’un des besoins les plus important mais qu’il n’en est pas tenu compte ici. Ainsi, en matière de besoins du pays, l’incidence VIH et la prévalence contraceptive sont considérées être égales, mais lorsqu'il s'agit de primes de performance, il ne s'agit que de contraception.

*Nous avons regardé le nombre de services offerts (pour tenir compte des services de VIH), mais on nous a dit que les AM varient considérablement dans la manière dont elles collectent et déclarent les statistiques des services.*

* Résultat 3 : Nous sommes très préoccupés par le CAP car les calculs ne sont pas équitables entre les méthodes contraceptives. Dans un pays jeune, le besoin non satisfait en matière d’espacement des naissances étant plus élevé chez les communautés mal desservies, notre priorité serait donc de répondre à ce besoin non satisfait. Cependant, cela nous donnerait un CAP plus élevé car les stérilisations et les DIU auront toujours une valeur supérieure. 1300 cas d'accepteurs de préservatifs équivaudraient à une stérilisation et vous conviendrez avec nous qu'il est tout aussi important de s'assurer que les jeunes puissent utiliser une méthode contraceptive pour réguler leur fertilité et que les couples mariés puissent choisir une méthode à long terme. Ce que nous pouvons suggérer, c'est que le CAP soit équilibré avec un autre indicateur pouvant mesurer l’utilisation de contraceptifs par type ou nombre d'accepteurs. Cela équilibrerait alors les méthodes à long terme par rapport aux méthodes d’espacement.

*Nous sommes d’accord sur le point qu’il sera utile d'avoir une métrique supplémentaire pour équilibrer le CAP. Pour le moment, nous avons été informés qu'aucun des Résultats escomptés n’est à même de ce faire, mais nous espérons qu'un autre indicateur (satisfaction du client, score PISE) puisse être ajouté et ainsi rééquilibrer l’équation.*

Ajustements aux changements de financement

*La formule sera exécutée une seule fois en début du cycle et déterminera l’allocation de chaque AM pour les trois prochaines années. Les changements dans les allocations seront introduits progressivement, de sorte que la 1ère année l'AM puisse obtenir une légère augmentation/diminution, la 2nde année la même augmentation/diminution, etc., jusqu'au nouveau montant d'allocation. Bien que le montant change un peu chaque année, l'AM connaîtra à l'avance les montants pour les trois années.*

* S'il doit y avoir une augmentation, celle-ci sera progressive sur une période donnée, n’est-ce pas ?

*Oui, c’est exact.*

* Je ne sais pas exactement comment cela marche. Si nous recevons un financement pour 4 ans, chaque AM doit avoir une ligne de référence qui serait la moyenne des 4 dernières années, et qui ne changera pas au cours des 4 prochaines années. Au cours du prochain cycle, cette ligne de référence sera réduite ou augmentée en fonction de la performance de l’AM et non pas réduite ou augmentée d'année en année.
* Il serait intéressant de voir les différences entre ce que les AM reçoivent maintenant et ce qu'elles recevront avec la formule afin de comprendre le modèle d’ajustement ou de transition — pour la 1ère année par exemple (70% ancienne formule et 30% nouvelle formule), la 2nd année (50% chaque formule), 3ème année (30% et 70%) et ensuite 100%.

*Les changements seront introduits linéairement sur plusieurs années, de sorte que chaque année, une AM obtiendra le même montant d'augmentation ou de diminution jusqu'à ce qu'elle atteigne son nouveau niveau d'allocation (par exemple, 20 000 $ supplémentaires ajoutés chaque année).*

En plus de ce qui précède, nous avons reçu plusieurs questions sur les politiques et les principes directeurs relatifs à la mise en œuvre de la formule (par exemple, transfert de fonds entre les années, directives en matière de reporting). Etant donné qu’elles ne sont pas directement du ressort de la formule, elles n'ont pas été abordées ici.

\* \* \*

Merci encore pour vos précieux commentaires sur cet important.